Le développement durable

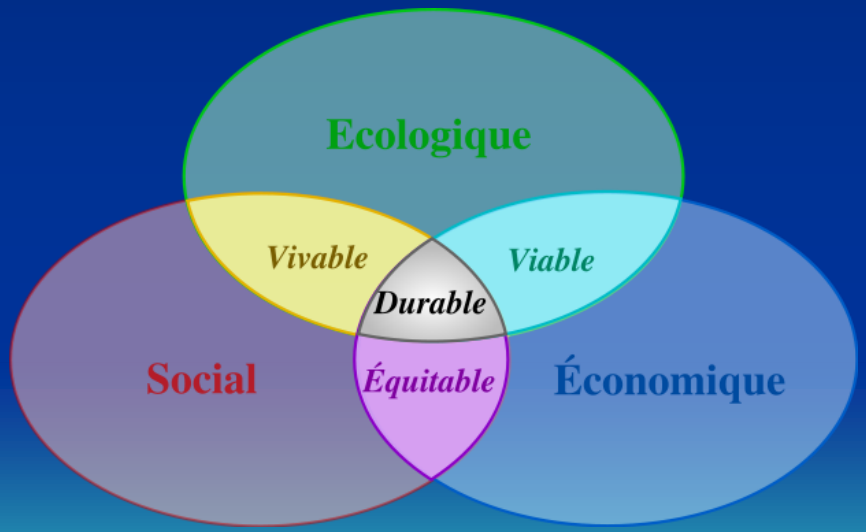

Plan

- Définition
- Objectifs du développement durable
- Le développement durable en France
- La Charte de l'environnement
- Le Grenelle de l'environnement
- L'agenda 21
- Les normes du développements durable.
- Exemple de développement durable au sein d'une entreprises (BIC)

Définition

- Le développement durable, c'est la gestion rationnelle des ressources humaines, naturelles et économiques qui vise à satisfaire les besoins fondamentaux de l'humanité. Il répond aux besoins du présent sans compromettre les générations futures à répondre aux leurs.

- En fait, ce concept est né de deux constats : la fracture Nord/Sud et la recherche d'un développement humain, ainsi que la crise écologique accompagnée de l'urgence de sauvegarder l'environnement.

Objectifs du développement durable

L'objectif du développement durable est de définir des schémas qui concilient les trois aspects économique, social, et environnemental des activités humaines, les « trois piliers » du développement durable à prendre en compte, par les collectivités comme par les entreprises :

Économique : performance financière « classique », mais aussi capacité à contribuer au développement économique de la zone d'implantation de l'entreprise et à celui de tous échelons

Social : conséquences sociales de l'activité de l'entreprise au niveau de tous ses échelons : employés (conditions de travail, niveau de rémunération…), fournisseurs, clients, communautés locales et société en général

Environnemental : compatibilité entre l'activité de l'entreprise et le maintien des écosystèmes. Il comprend une analyse des impacts de l'entreprise et de ses produits en termes de consommation de ressources, production de déchets, émissions polluantes…

Le développement durable en France :

- Le développement durable inspire différentes initiatives en France cherchant à concilier développement économique et social et qualité de l'environnement.

La Charte de l’environnement

- Annoncée le 3 mai 2001 à Orléans par le Président de la République, la Charte de l'environnement a été adossée à la Constitution en 2005. Elle confère notamment une valeur constitutionnelle au principe de précaution. Une commission présidée par le paléontologue Yves Coppens a été chargée en 2003 d'animer la réflexion et la consultation devant aboutir a cette charte.

Le Grenelle de l'environnement

- Le Gouvernement a initié une démarche de consultation, le « Grenelle de l'environnement » (en référence aux accords de Grenelle signés le 27 mai 1968), afin de définir de nouvelles actions pour assurer un développement durable en France.

- Cette démarche comporte trois phases :

  - Une phase de dialogue et d'élaboration de propositions au sein de groupes de travail réunissant l'État et les représentants de la société civile

  - Une phase de consultation avec le public sur internet et en régions

  - Et, enfin, la phase de l'élaboration d'un plan d'action. Après quatre mois de concertation, les conclusions du Grenelle de l'environnement ont été rendues le 25 octobre 2007. Elles devraient donner lieu à 15 à 20 programmes opérationnels, présentés à la mi-décembre. Une loi-cadre devrait être discutée au Parlement au premier trimestre 2008. Le Premier ministre a annoncé que la réalisation des programmes d'actions du Grenelle seraient la priorité du Gouvernement.

L’agenda 21

- L'Agenda 21 est un plan d'action adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio, en 1992.

- Il donne des recommandations sur les domaines telles que :
  - La pauvreté
  - Le logement
  - La santé
  - La pollution de l’air
  - Gestion des mers, forêts et montagnes
  - Etc

Les normes du développement durable

- **SD 21000 Développement durable:** La norme SD 21000 est une norme française sur le management des entreprises et le développement durable. La norme SD 21000 est une norme française sur le management des entreprises et le développement durable.

- **Le référentiel**: SA 8000 pour Social Accountability 8000 Standard a été réalisé par le Social Accountability International (SAI). La norme SA8000 porte sur les chapitres suivants : Travail des enfants et travail forcé, Hygiène et sécurité, Liberté d'association et droit à la négociation collective, Interdiction de la discrimination en matière de rémunération, formation, licenciement et retraite, le temps de travail, la rémunération.

Exemple de développement durable au sein d‘une entreprises

- Exemple de BIC :

  - Conception de produits légers pour l’environnements et pour une durée de vie maximum. (Environ 2 km pour un stylo, jusqu’à 3000 flammes pour un briquet, 7 à 10 jours d’utilisation pour un rasoir)

  - Intégrer de nouveaux matériaux, d’origine végétales ou recyclés. (BIC Ecolutions : 74 % de produits recyclés)

  - Recherche d’amélioration sur les émissions de gaz a effet de serre des activités de transport

  - Responsabilité sociale : Contribution a des actions caritatives, essentiellement dans les domaines de la santé et de l’éducation.